




## Exercice d'évacuation


### Informations pratiques

 Durée

1 heures 30

 Effectif

La totalité du personnel.

 Localisation


Sur votre site

 Tarif

Nous contacter

 Délai d'accès

2 semaines

 Public concerné

Tout public.

 Pré-requis

Il n'y a pas de prérequis spécifiques pour suivre la formation.

 Validation

Rédaction d'un rapport complet sur l'exercice réalisé.

Les exercices d'évacuation sont conçues pour préparer les participants à réagir de manière efficace lors de situations d'urgence nécessitant une évacuation. Ces exercices simulent des scénarios d'évacuation réalistes afin de renforcer les compétences et les connaissances nécessaires pour gérer de telles situations.

### Objectifs

- Vérifier les aspects bâtimentaires.
- Vérifier les comportements humains en cas de déclenchement de l'alarme générale d'incendie
- Des axes d'amélioration seront relevés pour optimiser la sauvegarde du bâtiment, l'évacuation ou le cloisonnement du personnel, le message aux secours publics et le contact avec les premiers secours sur place pour une intervention efficace.

### Contenu de la formation

#### Déroulement

- Entretien préparatoire.
- Repérage.
- Analyse des plans, des procédures internes de sécurité et de l'ancien exercice.
- Relevage des points de sécurité et règlementaires anormaux.
- Mise à disposition de matériel et personnel adéquat.
- Lancement de l'exercice.
- Analyse des comportements humains et aspects bâtimentaires.
- Rapport complet d'exercice rédigé et envoyé.

#### Important

- Le nombre d'intervenants est défini selon le type de bâtiment (surface, étage).
- Un dégagement de fumées froides pourra être réalisé avec l'autorisation du client.

MAPSI SARL

06 85 92 39 45 - [mapsisarl@gmail.com](mailto:mapsisarl@gmail.com)  
[www.mapsi-formation.fr](http://www.mapsi-formation.fr)

13 Rue de la Pie d'Anjou  
77240 Vert-Saint-Denis

Siret : 751 809 799 00024  
Code APE : 85.59A

«déclaration d'activité enregistrée sous le  
numéro 11 77 05276 77 auprès du préfet de région  
d'Ile-de-France»